

C0107

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE GESTION LOCATIVE

ENJEUX

L'évolution incessante de la législation et les exigences croissantes des clients nécessitent d'avoir une vision globale de la gestion locative afin d'apporter une première réponse, et cela constitue l'objectif de cette formation.

Transmettre une information fiable auprès des locataires et exploitable en interne.

PUBLIC

Personnel des centres d'appel des réclamations clients. Personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire. Personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté.

OBJECTIFS

- › repérer le processus de demande de logement et d'attribution
- › identifier les principales obligations des parties
- › analyser les impacts des changements de situations familiales sur le bail
- › apprécier l'impact de l'évolution législative sur la gestion locative de Mermaz à ELAN
- › déterminer les règles du congé du locataire.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports sur les dispositions législatives. Échanges à partir des questions des participants et des documents internes aux organismes bailleurs représentés.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du contrat de location.

ANIMATION

Hélène FEILDEL ou Pégagie N'GUESSAN, Consultantes spécialisées en gestion locative.

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mars 2025
26 et 27 juin 2025
27 et 28 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  "La vie du contrat de location". (détail p. 35)

2 PENDANT - EN GROUPE

ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS

- **Enregistrement**
 - › formulaire de la demande de logement Cerfa N°5
 - › modalités et attestation d'enregistrement
- **Droit à l'information**
 - › information du demandeur
- **Instruction de la demande**
 - › constitution du dossier : pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires
 - › conditions d'attribution, publics prioritaires / DALO, réservataires
- **Attribution du logement**
 - › Commission d'Attribution Logement et de l'Examen d'Occupation des Logements (CALEOL)
- **Les pouvoirs de la CALEOL en cas de sur-occupation, sous-occupation, dépassement de plafonds de ressources...**

GESTION LOCATIVE

- **L'entrée dans les lieux**
 - › la signature du bail et ses différentes clauses et annexes obligatoires, l'état des lieux
- **L'occupation des lieux**
 - › les obligations du locataire
 - › les obligations du bailleur
 - › les changements de situations familiales en cours de bail : mariage, séparation, décès...
- **La clause de solidarité**
- **Les aspects économiques du bail**
 - › définition des différents termes rencontrés dans le contrat de location
- **Le congé du locataire**
 - › la forme, les préavis réduits
- **Le décès du locataire**
 - › le transfert de bail, le décès avec héritier connu, le décès avec succession vacante.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1460 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr